



UNION EUROPÉENNE

Conseil permanent de l'OSCE N° 915
Vienne, le 7 juin 2012

Déclaration de l'Union européenne sur les violences récurrentes à la frontière entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan et le long de la ligne de contact

L'Union européenne est vivement préoccupée par les incidents armés qui seraient advenus les 4 et 5 juin à la frontière entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan et, plus généralement, par une détérioration de la situation depuis trois mois à la frontière et le long de la ligne de contact. Nous déplorons les pertes en vies humaines, de civils et de militaires, de part et d'autre. Nous condamnons tout usage de la force et la menace du recours à la force et appelons les parties concernées à éviter toute action de nature à alimenter les tensions. A cette fin, nous appelons les parties au strict respect du cessez-le-feu auquel elles se sont engagées, à mettre fin aux incursions de part et d'autre de la frontière et de la ligne de contact et à observer une retenue aussi bien sur le terrain que dans leurs déclarations publiques.

L'Union européenne réitère à cette occasion son plein soutien au Groupe de Minsk et son entière confiance aux co-présidents pour faire progresser la recherche d'un règlement politique et négocié du conflit au Haut-Karabagh, qu'elle considère comme vital pour l'avenir de la région. Nous invitons les parties à privilégier la voie d'un dialogue constructif et les encourageons à tirer un meilleur profit des efforts déployés par les co-présidents. L'Union européenne soutient les initiatives des co-Présidents visant à aider les parties

à accélérer la finalisation d'un accord sur les principes de base d'un règlement du conflit. Elle appuie également les efforts déployés pour la mise en place d'un mécanisme d'investigation des incidents le long de la ligne de front et l'engagement des parties, réitéré à Sotchi, à poursuivre ce travail.

L'Union européenne salue les activités de surveillance conduites par le Représentant personnel de la Présidence en exercice pour le conflit dont relève la conférence de Minsk, l'Ambassadeur Kasprzyk, et son équipe. L'Union européenne attache la plus grande importance à la poursuite sans entrave de leurs activités de surveillance du cessez-le-feu sur la ligne de contact et le long de la frontière entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan.

L'Union européenne est disposée à fournir un soutien accru aux efforts de règlement du conflit dans le cadre du développement et de l'établissement de mesures de confiance, en appui et en pleine complémentarité du Groupe de Minsk, en vue de faciliter les prochaines étapes de mise en œuvre de la paix.